

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 Mars 2015

Étaient présents : Mmes METEAU Delphine, PEPIN Christelle (Pouvoir de Mme BOUTET Christine), RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien, HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas, MESSÉ Alain, MOINARD David, PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André, VALADE David et Christian HENRIET, Maire.

Excusée : Mme BOUTET Christine (Pouvoir à Mme PEPIN Christelle)

Secrétaire : Mr VALADE David

Votants : 15 dont 1 pouvoir

Proposition acquisition 2^{ème} terrain

Mr Le Maire fait part de la proposition de vente à 15 000 € d'un 2nd terrain de 467m² situé « rue Edouard Savineau » à l'entrée de l'école. Le Conseil après en avoir délibéré donne un avis favorable pour l'acquisition du terrain mais demande à Mr Le Maire de faire une proposition à 28€ le m² comme les terrains précédents soit 13076€.

Etude de l'aménagement du port de La Porte de L'île

Mr Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il serait possible d'effectuer un aménagement au port de La Porte de L'île. Une rencontre a été organisée avec Mme Charline NICOL de la DREAL. Ce projet pourrait prétendre à 80% de subvention. Afin d'avoir un estimatif, il serait souhaitable de soumissionner un architecte, il propose le cabinet FRÊNESIS de MAILLEZAIS. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à bulletin secret (7 voix pour – 6 voix contre – 2 abstentions) de soumissionner le cabinet FRÊNESIS de Maillezais afin de simplement réaliser l'étude, estimée à 5 000 € et subventionnable jusqu'à 80 % elle aussi.

Vote des taux d'imposition 2015

Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2015 à l'unanimité.

SyDEV : Effacement de réseaux « rue de St Pierre – La Porte de L'île »

Mr Le Maire présente l'estimatif du dossier effacement des réseaux au village de La Porte de L'île « rue de St Pierre » concernant l'éclairage et le téléphone, le coût s'établit à un estimatif maximum de 138 000 € TTC. La dépense à la charge de la commune s'établit à 47 680 € celle du SyDEV à 90 320 € (à l'unanimité).

Vote des comptes de gestion et administratifs 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte pour l'année

2014 les comptes de gestion et administratifs de la Commune, Assainissement et Transport Scolaire.

Sur les conseils de Mr YAHIAOUI, receveur Municipal, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de transférer le budget transport scolaire vers le budget principal au vu du peu d'écritures comptables.

Vote des budgets primitifs 2015

- **Commune**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 157 385 €. La section d'investissement s'établit à 1 235 182 € (à l'unanimité).

- **Assainissement**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 211 004 €. La section d'investissement s'établit à 44 366 € (à l'unanimité).

- **Transport Scolaire**

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 37 584 €. La section d'investissement s'établit à 29 391.77 € (à l'unanimité).

Questions et informations diverses

Il est demandé de

- poser un panneau à l'aire de loisirs afin de préciser que le bateau à chaîne est hors service pendant la période hivernale et qu'un panneau indiquera son ouverture.
- mettre une affiche avec les numéros d'urgence à la salle des fêtes.
- mettre une affiche sur la porte de l'Eglise de Chalais indiquant les coordonnées de la personne responsable de l'ouverture et fermeture de celle-ci en cas de besoin.
- prévoir une commission bâtiments (devenir du kiosque, table pique nique place mairie...)

Il est informé du mauvais état des berges de la route menant à la commune de Liez ainsi que du Chemin des Cabanes.

- Une commission « personnel » aura lieu le 13 avril concernant le recrutement d'un saisonnier et le renouvellement ou non du contrat CAE.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 31 mars 2015 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 27 mars 2015

Le Maire,
C. HENRIET

